LA VOIX DES CHÊNES

MAGAZINE D'INFORMATIONS DU PAYS DE TRONÇAIS | WWW.PAYSDETRONCAIS.FR

#8

JANVIER 2024

BILAN DE MI-MANDAT

JUILLET 2020 – DÉCEMBRE 2023

Etang de Saint-Bonnet-Tronçais – sentier PMR

La Voix des Chênes

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS

La Voix des Chênes
ISSN 2646-9103

Place du Champ de Foire
03350 Cérilly
www.paysdetroncais.fr

Directeur de la publication : Daniel Rondet
Rédaction : Communauté de Communes du Pays de Tronçais

Réalisation et mise en page : L'équipe Originis.

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Tronçais.

Impression : Imprimé en France à 4550 exemplaires

Dans un souci de respect de la nature, La Voix des Chênes a choisi d'imprimer votre journal sur du papier respectant les principes de gestion durable des forêts (norme PEFC). De même l'imprimeur s'engage à respecter la norme Imprim'Vert qui garantit une gestion écologique des produits et une recherche permanente de solutions de développement durable des méthodes d'impression.

L'ÉDITO

DANIEL RONDET

Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais
Maire de Couleuvre

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 s'est éteinte, une nouvelle année se déploie telle est une fleur encore en bouton. Janvier est la première page d'un livre dont les pages sont encore blanches, mais il faut se résoudre à « essuyer les plâtres » de la tragédie du conflit israélo-palestinien et de la guerre en Ukraine. Encore impossible de laisser derrière nous tous ces drames humains et la tristesse qu'elle engendre. Nous sommes tous acteurs sur la piste des défis de ce monde incertain et angoissant avec la mise en jeu des sentiments de peur et de stupéfaction.

Que notre mission nous donne la force de supporter ce qui ne peut pas être changé et le courage de changer ce qui peut l'être … Les mois à venir devront faire appel à beaucoup de vigilance et de sérénité de chacun d'entre nous au service de l'intérêt général.

La tourmente inflationniste, malgré une atténuation récente, a touché les plus démunis et, les élus locaux s'efforcent de réunir toute leur énergie pour fédérer les bonnes initiatives et bousculer les égoïsmes naturels. Nos cœurs et nos esprits nous poussent vers ceux qui souffrent et attendent de nous sollicitude et réconfort.

Je vous invite à réserver une pensée pour nos compatriotes disparus laissant en gage des souvenirs fraternels, et pour toutes les personnes malades ou encore vivant dans la solitude. Offrons également la bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre territoire.

Je souhaite remercier mes collègues du conseil communautaire ainsi que celles et ceux qui de près ou de loin sont attentifs à l'intérêt public dans les méandres des lois complexes et interprétatives. Sans oublier nos responsables administratifs et techniques dont l'action contribue, indéniablement, au rayonnement de notre Pays de Tronçais.

A la place qui est la sienne, l'équipe communautaire a encore pu se réunir et délibérer afin de poursuivre les actions pour faire progresser notre Pays de Tronçais. Nos réflexions, nos échanges et nos décisions offrent à notre collectivité le dynamisme et la vitalité au service de notre population.

D'hier à aujourd'hui, Tronçais apparaît comme un coin de nature d'une richesse agricole, forestière, touristique et artistique qui résonne fort et loin. Il s'agit d'un héritage prestigieux et précieux qu'il convient de préserver et de conforter pour continuer d'éclairer cette belle histoire locale. Répondre à une double injonction : investir pour la relance économique et préserver une gestion saine et efficace. Tous ces éléments conjugués participent à la prudence budgétaire qui devra être réitérée pour 2024 et 2025. Toutefois, à ce stade nous allons connaitre la concrétisation de certains grands projets du mandat :

- La réhabilitation de l'école de Cérilly ;
- La consultation des entreprises pour la réhabilitation des campings d'Isle-et-Bardais et de Saint-Bonnet-Tronçais avec l'espoir de connaître le début des travaux durant le second semestre 2024 ;
- La consultation de l'architecte mais aussi le début des études pour la réhabilitation des écoles d'Ainay-le-Château afin de procéder aux travaux en 2025 ;
- La consultation de l'architecte mais aussi le début des études pour la première tranche de travaux du Cap Tronçais afin de connaître une concrétisation en 2025 ;
- Bien évidement comme tous les ans, la voirie constituera une part significative du budget de la communauté de communes ;
- La valorisation du Rond de la Cave dans le cadre de Forêt d'Exception® ;
- La signature de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle qui permettra à tous les habitants d'accéder à la culture et notamment aux enfants scolarisés dans nos écoles ;
- L'étude juridique sur la nouvelle exploitation des campings sera finalisée afin de modifier la gestion des campings d'Isle-et-Bardais et de Saint-Bonnet-Tronçais en vue de permettre une mutualisation des moyens via un établissement public industriel et commercial ;
- Les fonds de concours aux communes seront maintenus afin de financer les équipements communaux qui vous sont utiles quotidiennement.

Je souhaite également vous faire part du début des travaux sur le site des Forges. Ces premiers travaux devraient être achevés durant le premier semestre 2024.

Les élus communautaires ont pris deux grandes délibérations pour le territoire :

- Le maintien des établissements scolaires du Pays de Tronçais afin de s'opposer aux fermetures de classes imposées par l'Education Nationale (2 pour la rentrée scolaire 2023-2024, ce qui est déjà trop) ;
- La position officielle de la communauté de communes sur les énergies renouvelables et paysages.

Ce 8ème exemplaire de La Voix des Chênes revient en détail sur les décisions et les réalisations communautaires de l'année 2023 ainsi que sur les projets pour 2024 mais aussi sur un tour d'horizon des finances de la communauté de communes depuis le début du mandat 2020-2026.

A l'aube de cette nouvelle année et au nom de la communauté de communes du Pays de Tronçais, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et d'espoir. Que 2024, soit synonyme de bonne santé, de fraternité et de prospérité.

Maintenant, que notre monde trouve la paix ! … et suivant la devise empruntée à Alfred de MUSSET pour réussir « voir, c'est savoir ; vouloir ; c'est pouvoir ; oser, c'est avoir ».

Daniel RONDET
Président de la communauté de communes
Maire de Couleuvre

BILAN DE MI-MANDAT

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU 01ER JUILLET 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le budget primitif et le compte administratif comme les autres documents budgétaires et comptables est divisé en **deux sections** :

- Une **section de fonctionnement** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services de la collectivité ;
- Une **section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses qui affectent le patrimoine de la collectivité.

Dans les tableaux et graphiques ci-dessous, il est exposé les **dépenses réelles de la communauté de communes du Pays de Tronçais par compétence depuis le début du mandat communautaire 2020-2026**. L'école et la voirie sont des compétences majeures. Elles permettent de maintenir un service public de proximité au profit de toutes et tous.

Il est également à noter que depuis 2020, la **communauté de communes a pu retrouver de la sérénité financière afin de faire face à d'importantes et nécessaires dépenses d'investissement en 2024 et 2025**. Cela a été notamment possible grâce à des dépenses de gestion courante maitrisées et abaissées mais aussi une participation plus importante des communes dans le cadre des attributions de compensation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

2020 AU 01/07/2020

TOTAL SECTION : **2 425 597 €**

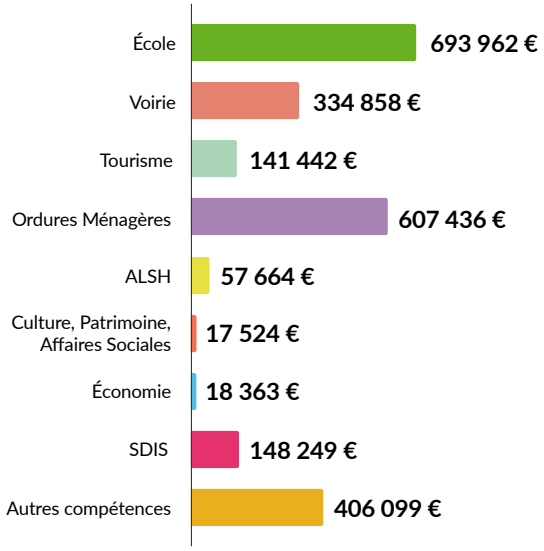

2021

TOTAL SECTION : **4 236 892 €**

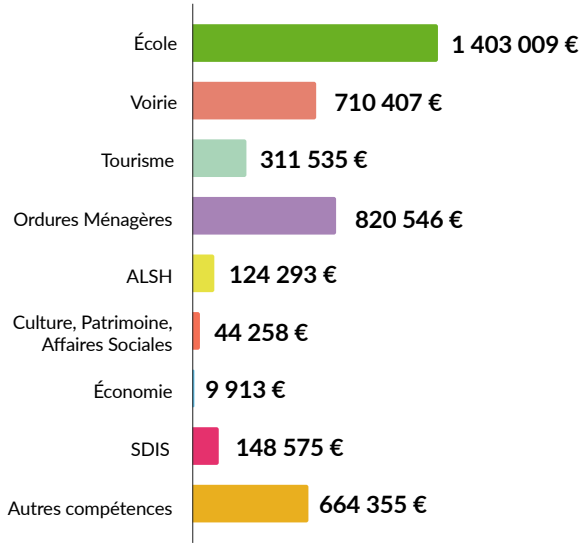

2022

TOTAL SECTION : **4 121 302 €**

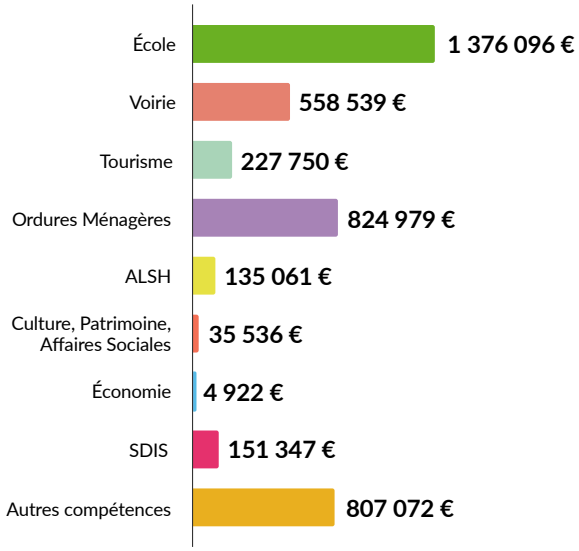

2023

TOTAL SECTION : **4 194 598 €**

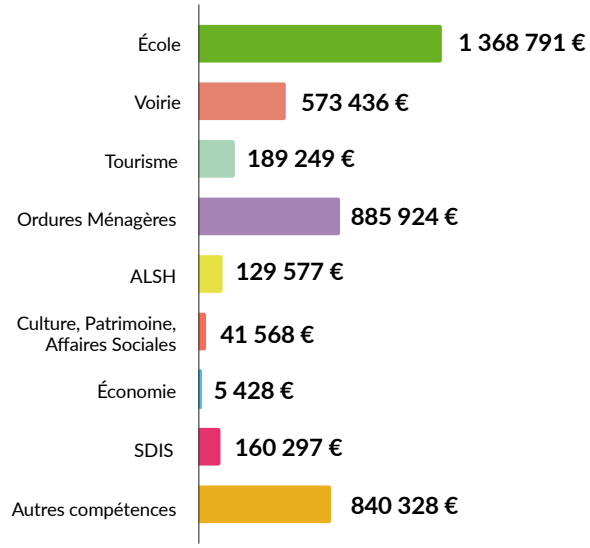

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

TOTAL SECTION : **14 978 389 €**

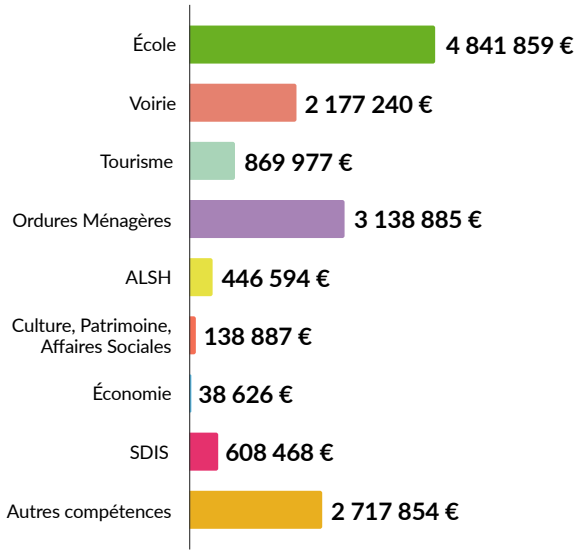

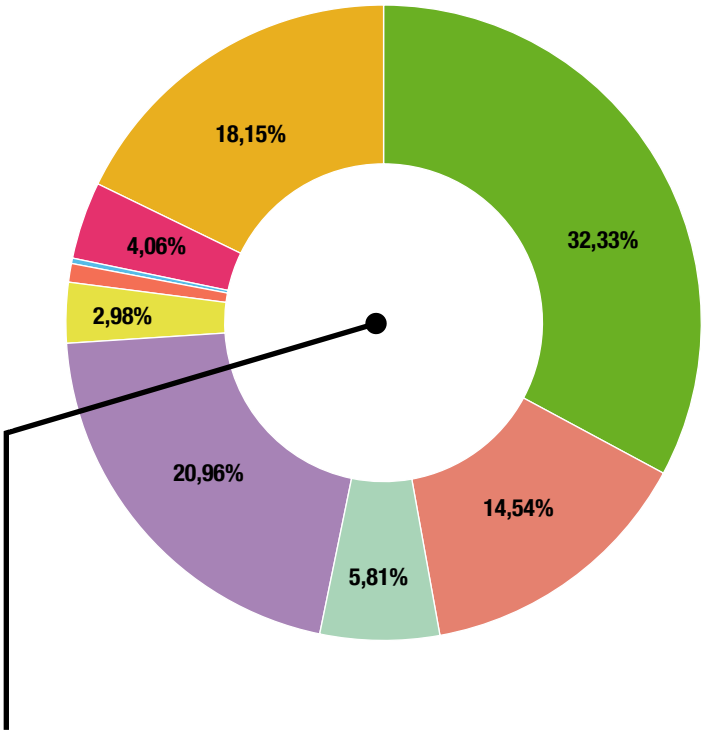

POURCENTAGE DES COMPÉTENCES SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT 2020-2026

SECTION D'INVESTISSEMENT

2020 AU 01/07/2020

TOTAL SECTION : **831 170 €**

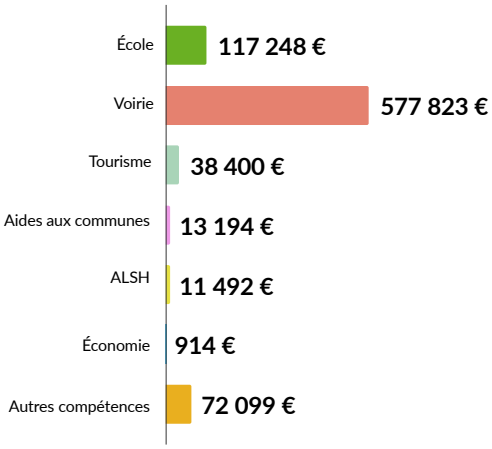

2021

TOTAL SECTION : **1 325 214 €**

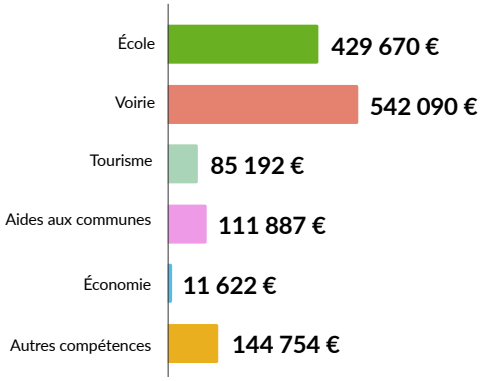

2022

TOTAL SECTION : **1 704 984 €**

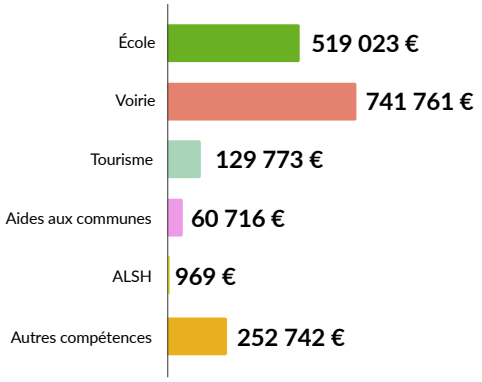

2023

TOTAL SECTION : **1 231 623 €**

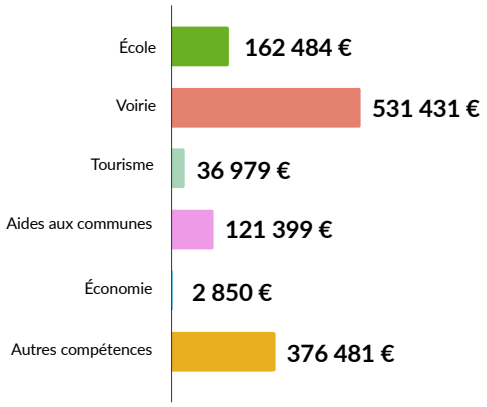

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

TOTAL SECTION : **5 092 992 €**

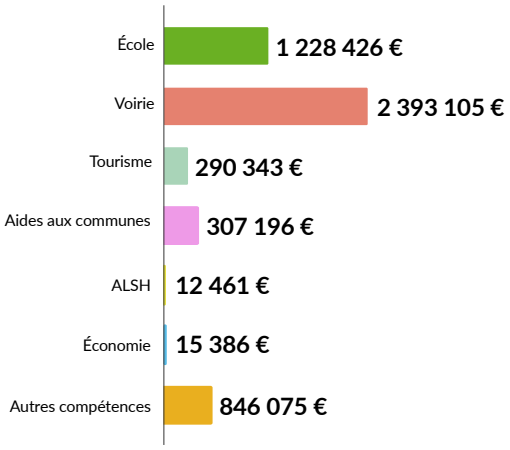

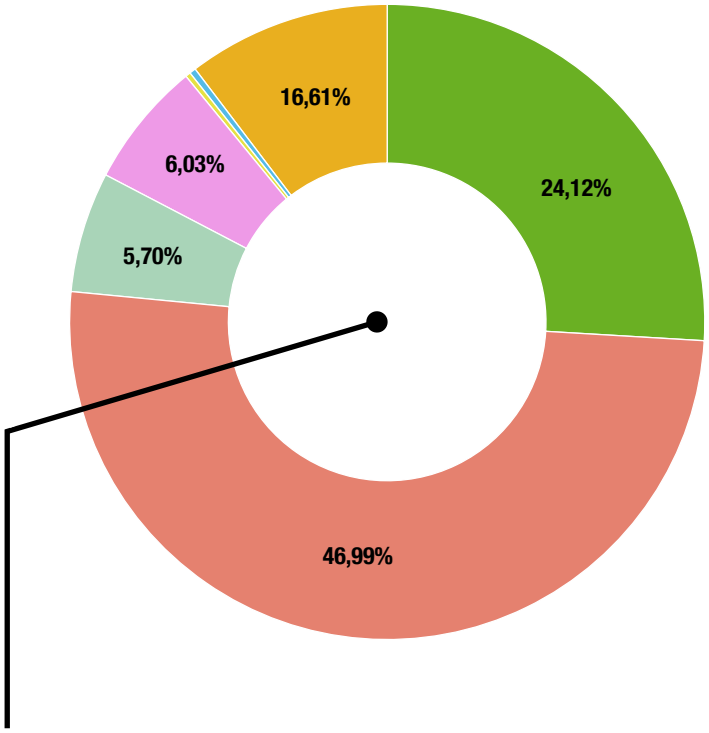

POURCENTAGE DES COMPÉTENCES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT 2020-2026

COMPARAISON DE CERTAINES DONNÉES FINANCIÈRES PAR HABITANT DURANT L'ANNÉE 2022

UN **EMPRUNT RELATIVEMENT FAIBLE**

212 €/hab de dette

CONTRE

391 €/hab des autres EPCI à Fiscalité Propre.

DES **DÉPENSES DE GESTION COURANTE** (PERSONNEL, FOURNITURES, ETC) **PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE NATIONALE**

365 €/hab de dépenses de fonctionnement

CONTRE

395 €/hab des autres EPCI à Fiscalité Propre.

DES **INVESTISSEMENTS PLUS IMPORTANTS QUE LA MOYENNE NATIONALE**

184 €/hab de dépenses d'investissement

CONTRE

155 €/hab des autres EPCI à Fiscalité Propre.

DES **RECETTES MAXIMISÉES POUR L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS**

90 €/hab de recettes d'investissement hors emprunt

CONTRE

63 €/hab des autres EPCI à Fiscalité Propre.

L'ANNÉE 2023, UNE ANNÉE DE PROJETS POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

L'année 2023 a été marquée par **quatre projets majeurs.** Tout d'abord, il s'agit de l'année qui suit **le renouvellement du label Forêt d'Exception®.** En effet, nous sommes une des 15 forêts nationales à posséder ce label.

En 2024, des conventions seront de nouveau conclues avec l'Office National des Forêts afin d'entretenir les équipements d'accueil du public ou encore engager les travaux de valorisation du Rond de la Cave (environ 20 000 € par an). De plus, des réflexions seront menées afin de valoriser le Rond de Thiolais.

Ensuite, Madame LERNER a été retenue comme maitre d'oeuvre pour mener **la réhabilitation de l'école primaire de Cérilly. La consultation des entreprises pour les travaux se tiendra dans la fin de l'année.** Il faut espérer un début des travaux lors du premier trimestre 2024. Tout sera mis en oeuvre afin de perturber le moins possible l'organisation des classes. Un budget total prévisionnel de plus de 733 000 € TTC serait nécessaire afin de réhabiliter cette école qui accueillera à terme toutes les classes de Cérilly.

Dans la continuité de la consultation des maitres d'oeuvre, l'architecte pour mener **la réhabilitation des campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecossais** (Isle-et-Bardais) sera Monsieur NOAILHAT. Les différentes études de maitrise d'oeuvre ont débuté en cette fin d'année 2023.

Pour conclure les projets de l'année 2023, **des travaux ont démarré sur le site des Forges**. Le plan de financement est achevé avec une enveloppe de 150 000 € TTC (financés à 40 % par la Région et 40 % par le Département). Il sera question de plusieurs actions :

- Nettoyer le bâtiment central qui est en ruine, ;
- Démolir le bâtiment des anciens bureaux administratifs ;
- Sécuriser le site avec la parcelle vendue à un exploitant privé ;
- Mettre en place un nouvel accès.

Bien évidemment, la communauté de communes a continué **d'investir dans la voirie et dans les écoles**.

Vous pouvez vous en rendre compte dans les chiffres mentionnés plus haut. Il est également à noter que des travaux dans les écoles de Meaulne-Vitray ont également eu lieu durant l'été 2023, dans les écoles de Braize, de Saint-Bonnet-Tronçais ou encore Ainay-le-Château.

Nouvelle aire de jeux de l'école maternelle de Meaulne-Vitray

L'année 2023 a été marquée par quatre projets majeurs. Tout d'abord, il s'agit de l'année qui suit le renouvellement du label Forêt d'Exception®. En effet, nous sommes une des 15 forêts nationales à posséder ce label. « Le renouvellement a été attribué au regard du travail mené avec l'ensemble des membres du COPIL Forêt d'Exception® grâce :

À UNE RELATION DE CONFIANCE

À UNE RELATION DE PARTENARIAT

À UNE RELATION DE BON SENS

À UNE RELATION POUR LE BIEN COMMUN

Et surtout en allant dans le sens de l'ouverture de la Forêt au public tout en préservant sa biodiversité, sa faune, sa flore mais aussi son économie ».

Propos tenus par Daniel RONDET – Président de la communauté de communes et du COPIL Forêt d'Exception® lors de la cérémonie du label Forêt d'Exception® (23 mars 2023 à Isle-et-Bardais).

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, OUI MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

Conformément à la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération des énergies renouvelables, le conseil communautaire a débattu sur les zones d'accélération proposées par les communes à l'Etat. A l'issue de ce débat et notamment au regard de la publication des projets d'énergies renouvelables mais aussi des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Tronçais sont possibles avec la centrale de Braize et l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments, le conseil a adopté une motion c'est-à-dire une prise de position officielle.

Par délibération en date du 29 novembre 2023, le conseil communautaire a décidé :

- De s'opposer systématiquement à tout projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les terres agricoles de la communauté de communes ;
- De s'opposer systématiquement à tout projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol dans le périmètre de la Forêt de Tronçais labellisée « Forêt d'Exception® » en 2017 puis renouvelée en 2022 ;
- D'étudier un avis favorable sur les délaissés pour tout projet de centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la communauté de communes ;
- D'étudier un avis favorable sur l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments du territoire de la communauté de communes ;
- De s'opposer systématiquement à tout projet éolien sur le territoire de la communauté de communes.

Vous pouvez prendre connaissance des raisons de cette délibération sur le site internet de la collectivité.

Etang de Pirot

L'ANNÉE 2024, UNE ANNÉE DE CONTINUITÉ POUR QUE 2025 SOIT UNE ANNÉE D'ACHÈVEMENT DU PLAN DE MANDAT 2020-2026

Durant l'année 2024, **les travaux des écoles de Cérilly devraient se tenir.** La réhabilitation des campings commencera afin de se terminer en 2025.

Les **travaux de voirie** se réaliseront comme à l'accoutumée. De plus, la maitrise d'oeuvre sera consultée pour la **réhabilitation des écoles d'Ainay-le-Château** afin que les travaux puissent se tenir en 2025. Une fois les travaux effectués dans ces écoles, le plan d'investissement des écoles du Pays de Tronçais débuté en 2013 sera achevé. Au total, près de 4,5 millions d'euros ont été alloués dans les bâtiments scolaires. Les architectes seront également consultés afin d'entreprendre la première tranche des travaux pour le **Cap Tronçais en 2025** (580 000 € HT).

Dans le cadre de Forêt d'Exception®, le **Rond de la Cave** sera valorisé autour d'un sentier reprenant les grandes étapes historiques de la Forêt de Tronçais (30 000 € à 35 000 € pour la communauté de communes). 2024 marquera également le début des réflexions de la valorisation du Rond de Thiolais.

Enfin, une **Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle** (CTEAC) sera signée entre l'Etat, la CAF, la MSA, le Département, la Région et la Communauté de Communes afin de pouvoir donner accès au plus grand nombre à la culture et notamment aux enfants. A ce sujet, un **projet culture existe auprès des classes de CM et des EHPAD volontaires autour de la photographie et d'un film documentaire.** Une projection publique se tiendra en 2024. Ce sera dévoilé plus tardivement. Ce projet s'élève à 20 000 € HT avec une aide de la DRAC (10 000 €) et de la Région (5 000 €).

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

01 EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

18,3 % AGRICULTURE	**10,8 %** INDUSTRIE
4,6 % CONSTRUCTION	**19,3 %** COMMERCE, TRANSPORTS, SERVICES DIVERS
47,1 % ADMINISTRATION PUBLIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ACTION SOCIALE	

source : INSEE

02 1 555 ÉTABLISSEMENTS ACTIFS EMPLOYEURS

03 LES HÉBERGEMENTS

07 CAMPINGS	**448** EMPLACEMENTS	**05** HÔTELS	**40** CHAMBRES

04 UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF SUPÉRIEUR À CELUI DU DÉPARTEMENT

+ 1,3 % / AN POUR LE PAYS DE TRONÇAIS	**+ 0,1 %** / AN POUR LE DÉPARTEMENT

ACCUEIL DE LOISIRS : **ANIM' TRONÇAIS**

OUVERT TOUS LES MERCREDIS
et PENDANT TOUTES LES VACANCES SCOLAIRES
de 7H30 À 18H30
(exception faite des jours fériés).

Il se situé à La Ferme de l'Etang à Saint-Bonnet-Tronçais.

Les inscriptions se feront :

- à la période pour les mercredis (de vacances à vacances) ;
- à la période pour les petites vacances ;
- au mois pour les grands vacances.

LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES PENDANT UNE SEMAINE, QUINZE JOURS AVANT LE DÉBUT DE CHAQUE PÉRIODE D'ACCUEIL.

Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en amont aux familles.

Accueil de Loisirs ANIM 'TRONÇAIS
Tél : 04 70 06 16 45
accueildeloisirs@paysdetroncais.fr
5 rue de l'Etang

COM de COM du Pays de Tronçais
Tél : 04 70 67 59 43
comcom@paysdetroncais.fr
Place du Champ de Foire
03350 Cérilly

ILS PARLENT DE NOUS...

DÉCOUVREZ L'ARTICLE ET LA VIDÉO EN SCANNANT LE QR CODE CI-DESSOUS

BFM TV.

PAYS DE TRONÇAIS, LE TOURISME COMME VECTEUR ÉCONOMIQUE

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ !

SUR **paysdetronçais.fr**

COM DE COM DU PAYS DE TRONÇAIS
PLACE DU CHAMP DE FOIRE | 03350 CÉRILLY
04 70 67 59 43 | comcom@paysdetroncais.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

IntraMuros

RETROUVEZ NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUR L'APPLICATION INTRAMUROS

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store